



Diplôme Inter Universitaire Accompagnement des soins palliatifs

Diplôme de l'enseignement supérieur

2017-2019

Responsable pédagogique

Dr. Laurent MONTAZ

1- Définition :

Acquérir sur 2 ans les connaissances approfondies en soins palliatifs d'un patient, de ses proches et des équipes soignantes impliquées.

Développer des compétences réflexives, relationnelles, d'évaluation et d'adaptation dans la prise en charge palliative des patients.

2- Objectifs :

Ce DIU se déroule sur deux années universitaires.

1^{ère} année : bases en soins palliatifs (2017/2018)

Apporter des connaissances cliniques, thérapeutiques, relationnelles, éthiques et législatives en soins palliatifs. Pour cela :

- Développer les connaissances des soins palliatifs
- Acquérir des compétences nécessaires pour assurer à la personne soignée la qualité des soins et la meilleure qualité de vie jusqu'à la mort
- Promouvoir une prise en compte globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale par de nouvelles compétences dans les domaines professionnels concernés
- S'interroger sur les attitudes concernant le mourir
- Permettre une réflexion des participants sur leur pratique
- Savoir se positionner par rapport à l'entourage souffrant

2^{ème} année : approfondissement (2018/2019)

- Favoriser la pluridisciplinarité et le travail en équipe
- Mener un raisonnement éthique en soins palliatifs
- Prévenir l'épuisement professionnel
- S'ouvrir au travail de recherche en lien avec les équipes présentes sur le territoire
- Devenir référent en soins palliatifs au sein d'une équipe

3-- Conditions d'inscription :

- Docteurs en Médecine, internes en médecine, pharmaciens et sages-femmes
- Professionnels des secteurs sanitaire, social et éducatif ayant au moins 2 ans d'exercice professionnel : infirmier(e)s, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, assistants sociaux, éducateurs spécialisés, psychologues, sociologues, psychomotriciens, aides-soignants

4- Conditions d'admission :

Les dossiers de candidature seront traités conformément au calendrier suivant :

- 1- Ouverture : 15 mai 2017
- 2- Clôture : 7 juillet 2017
- 3- Résultats : août 2017

Le dossier de candidature doit être constitué de :

- la fiche de renseignements complétée (disponible sur le site de la faculté)
- une lettre de motivation
- un CV
- une copie de diplôme requis
- une copie de la CNI

à envoyer à :

UFR de Médecine et de Pharmacie
Scolarité – Bâtiment D1
DIU accompagnement et soins palliatifs
6 rue de la Milétrie
TSA 51115
86073 POITIERS CEDEX 9

Chaque dossier est examiné individuellement par une commission, composée d'enseignants, conformément au calendrier ci-dessus.

Tout dossier incomplet ou parvenu postérieurement à la date limite de dépôt ne sera pas examiné prioritairement.

Les dossiers reçus par mail ne seront pas traités.

Les candidats seront informés de la décision de la commission individuellement par mail. Les candidats retenus devront procéder à leur inscription qui ne sera effective et ne donnera droit à la remise de la carte d'étudiant que lorsque le règlement aura été effectué. En outre, un contrat de formation sera établi entre le stagiaire et l'établissement décrivant les conditions de déroulement de la formation.

Capacité d'accueil limitée à 30 personnes



5- Organisation de l'enseignement :

La formation se déroule sur deux années universitaires.

La première année comprend un enseignement théorique de 90 heures réparties sur 14 séminaires (dont 2 en e-learning) soit une à deux journées de cours par mois d'octobre à juin.

La deuxième année comprend 60 heures d'enseignement soit 8 séminaires d'une journée et un stage pratique obligatoire de 35 heures ou 10 demi-journées.

Stage pratique à réaliser dans une structure référente où l'encadrement est assuré par un professionnel expérimenté en soins palliatifs : évaluation du responsable du stage et rapport de stage oral ou écrit présenté par le stagiaire.

L'assiduité est obligatoire.

6- Modalités de contrôle de connaissance :

Examen écrit à l'issue de la première année tenant compte de la spécificité professionnelle.

Rédaction et soutenance d'un mémoire à l'issue de la deuxième année.

7- Tarifs 2017-2018

1138 € par an

Sauf étudiants inscrits dans une autre université : 864 € par an

Et étudiants inscrits à l'Université de Poitiers : 523 € par an

L'inscription administrative doit être renouvelée chaque année, la condition d'étudiant doit également être justifiée sur l'année universitaire en cours.

Le paiement pour une année est effectué en une seule fois, par chèque, à fournir lors de l'inscription.

Les tarifs sont susceptibles d'évoluer pour l'année 2018/2019.

Aucun devis nominatif ne sera établi.

Renseignements : - laurent.montaz@chu-poitiers.fr
- fc.medphar@univ-poitiers.fr

Mise à jour 27 juin 2017